

LA DETENTE ET LA SECURITE DE L'EUROPE

CERTAINS MOTS ONT UNE PARTICU-
LARITÉ EN COMMUN AVEC LES PERSONNAGES
D'EXCEPTION ; ILS ONT, COMME EUX, UN DESTIN.
IL EN DÉCOULE QUE L'OPINION CONFÈRE À LEUR
EXISTENCE UN SENS VAGUE ET CAPTIVANT, LES
LESTE D'ESPÉRANCES, LEUR PRÊTE DES VERTUS ;
MAIS AUSSI QU'ELLE LES CONTESTE AVEC FORCE
SI PAR MALHEUR ILS DÉÇOIVENT.

LA DÉTENTE EST UN DE CES MOTS, QUI
A EU UN DESTIN D'AUTANT PLUS REMARQUABLE QUE
SON ORIGINE EST INCERTAINE. HEUREUSEMENT
QUE LES MOTS À LA DIFFÉRENCE DES HUMAINS
SE CONÇOIVENT PAR PARTHÉNOGÉNÈSE ; UN AUTEUR
PEUT LEUR SUFFIRE, MÊME S'IL N'EST QUE
PUTATIF.

./..

COMME D'APRÈS NAPOLÉON "IL N'Y AURAIT EN MATIÈRE DE PATERNITÉ QUE DES HYPOTHÈSES" J'EN RISQUERAI, DÈS LORS, UNE À PROPOS DE LA PATERNITÉ NON PAS DU MOT LUI-MÊME, MAIS DE L'ACCEPTATION POLITIQUE QU'ON LUI DONNE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES. JE L'ATTRIBUERAI AU GÉNÉRAL DE GAULLE QUI, IL Y A PRÈS DE 20 ANS, ÉVOQUAIT LE TRYPTIQUE : "DÉTENTE, ENTENTE, COOPÉRATION". VOUS RECONNAÎTREZ QU'IL EST POUR UN MOT DE PÈRE MOINS RECOMMANDABLE QU'UN TEL MAÎTRE DU VERBE. J'EN INFÈRE D'AILLEURS AUSSITÔT QUE LA DÉTENTE N'EST EN TOUT CAS PAS UN ÉTAT FINAL ET DÉFINITIF, MAIS UN PROCESSUS.

AUSSI BIEN SE DÉFINIT-ELLE DAVANTAGE PAR CE QU'ELLE N'EST PAS QUE PAR CE QU'ELLE EST. UNE GRANDE PARTIE DE LA FRUSTRATION ET DE LA DÉCEPTION ÉPROUVÉES PAR BEAUCOUP EN OCCIDENT DÉCOULE PRÉCISÉMENT DE CE QU'ON N'A PAS COMPRIS CE QU'ELLE N'ÉTAIT PAS.

./..

TENTONS CEPENDANT UNE DÉFINITION PLUS POSITIVE. ÉTYMOLOGIQUEMENT, LA DÉTENTE C'EST LA FIN OU EN TOUT CAS LA RÉDUCTION D'UNE TENSION. AUSSI BIEN EN RUSSE, CONTRAIREMENT À CE QUE L'ON A DIT, LE MOT EXISTE DANS CE SENS ("RAZNIADKA"). IL N'EST QUE RAREMENT UTILISÉ, LES SOVIÉTIQUES PRÉFÉRANT DE METTRE EN REGARD DE LA "DÉTENTE" LE CONCEPT DE "COEXISTENCE PACIFIQUE". QUOI QU'IL EN SOIT, LA DÉTENTE, C'EST DONC AVANT TOUT L'INTERRUPTION D'UNE TENSION QUI, SI ELLE SE MAINTENAIT, POURRAIT CONDUIRE À UNE CRISE PEUT-ÊTRE CATASTROPHIQUE.

HISTORIQUEMENT, ET PRISE DANS CE SENS, LA DÉTENTE A COMMENCÉ APRÈS LA CRISE CUBAINE.

ON DISPOSE, GRÂCE À CERTAINS LIVRES, TEL PAR EXEMPLE CELUI DE ROBERT KENNEDY (1) (CRISE À LA MAISON BLANCHE) ET À L'ÉTUDE TRÈS FOUILLÉE DE GRAHAM ALLISON (2)

(1) ROBERT KENNEDY : CRISE À LA MAISON
BLANCHE

(2) GRAHAM ALLISON : THE ESSENCE OF DECISION.

D'OUVERTURES BIEN ÉCLAIRÉES SUR LE CHEMINEMENT DE LA DÉCISION AMÉRICAINE DE BLOQUER L'ACCÈS DE CUBA AUX NAVIRES SOVIÉTIQUES. RIEN DE SEMBLABLE N'EXISTE POUR JUGER CE QUI S'EST PASSÉ AU KREMLIN DURANT CES JOURS DE NOVEMBRE 1962 OÙ LA TENSION AVAIT ATTEINT UNE INTENSITÉ QU'ELLE N'A HEUREUSEMENT PLUS JAMAIS ÉGALÉE DEPUIS, MÊME LORS DE L'ALERTE ATOMIQUE DE 1973. CERTAINS, TEL PAUL NITZE (1), ONT ÉMIS UNE CONJECTURE QUANT À LA DIFFÉRENCE DE PERSPECTIVES QUI AURAIT EXISTÉ À CE MOMENT ENTRE LES SOVIÉTIQUES ET LES AMÉRICAINS.

LES SOVIÉTIQUES AURAIENT ESTIMÉ QUE LES ÉTATS-UNIS ÉTAIENT EN MESURE DE DÉTRUIRE LA PLUS GRANDE PART DE LA FORCE DE FRAPPE SOVIÉTIQUE TOUT EN RESTANT EUX-MÊMES EN SITUATION DE PORTER DES COUPS SUPPLÉMENTAIRES SI CELA ÉTAIT REQUIS. ILS EN AURAIENT DES LORS CONCLU QU'UNE TELLE CAPACITÉ CONSTITUAIT L'INSTRUMENT UNIQUE ET IRREPLAÇABLE DE PRESSION DONT IL FAUDRAIT DISPOSER EN SITUATION DE CONFRONTATION.

(1) PAUL NITZE : ASSURING STRATEGIC BALANCE IN AN ERA OF DETENTE, FOREIGN AFFAIRS JAN. 76.

IL N'Y A, BIEN ENTENDU, PAS DE PREUVE IRRÉFUTABLE À CETTE HYPOTHÈSE. IL EST CERTAIN QUE C'EST À PARTIR DE 1963 QUE LES SOVIÉTIQUES ONT COMMENCÉ À JETER LES BASES DU DÉVELOPPEMENT DE LEUR ÉNORME ÉQUIPEMENT MILITAIRE THERMONUCLÉAIRE.

C'EST DE CETTE ÉPOQUE QUE DATE AUSSI L'ESSOR REMARQUABLE DONNÉ À LA FLOTTE SOVIÉTIQUE PAR L'AMIRAL GORSHKOV.

À CELA S'AJOUTE D'AILLEURS LE FAIT - QUE L'ON VÉRIFIERA PEUT-ÊTRE À NOUVEAU DANS L'AVENIR - QUE LA LUTTE INTERNE POUR LE POUVOIR EN 1963-1964 ET LE POIDS DE L'ESTABLISHMENT INDUSTRIEL ET MILITAIRE EN UNION SOVIÉTIQUE ONT PROBABLEMENT CONDUIT À CE QU'UN CERTAIN NOMBRE DE DÉCISIONS IMPORTANTES ONT ÉTÉ PRISES TENDANT À RATTRAPER LES ÉTATS-UNIS DANS LE DOMAINE DES ARMES STRATÉGIQUES THERMONUCLÉAIRES.

./..

UNE CHOSE EST CERTAINE, C'EST QUE LE MÉCANISME DE LA DÉTENTE S'EST ENCLENCHÉ À PARTIR DE CETTE ÉPOQUE SANS QUE CE DÉCLIC NE PROVOQUE, EN MÊME TEMPS, LE FREINAGE DU DÉVELOPPEMENT DE CES ARMEMENTS DANS LES DEUX CAMPS.

UNE SÉRIE DE TEMPS FORTS S'ÉCHELONNE ALORS ENTRECOURPÉS DE PÉRIODES DE NÉGOCIATIONS ARDUES ET PARFOIS ÉSOTÉRIQUES (JE PENSE EN PARTICULIER À CELLES QUI ONT TRAIT À LA LIMITATION DES ARMES STRATÉGIQUES (SALT))

PARFOIS, ON A EU L'IMPRESSION QU'ON ÉTAIT AU BORD DE LA RUPTURE. CECI S'EST PARTICULIÈREMENT VÉRIFIÉ AU COURS DE CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES. RÉCEMMENT, LA CONFRONTATION PAR PROCURATION DANS L'UN OU L'AUTRE PAYS DU TIERS MONDE A AMENÉ LES ÉTATS-UNIS À ÉVOQUER LA POSSIBILITÉ D'INTERROMPRE LES NÉGOCIATIONS

BREF, LE PROCESSUS DE LA DÉTENTE COUVRE MAINTENANT UNE PÉRIODE DE QUINZE ANS. ELLE A CONNU DES PHASES QUE L'ON PEUT INDIVIDUALISER SANS TROP DE PEINE. JE LES ANALYSERAI SUCCESSIVEMENT, EN AYANT À L'ESPRIT L'INCIDENCE DU PROCESSUS DE LA DÉTENTE SUR LA SÉCURITÉ EN EUROPE.

1. LA PÉRIODE D'APPROCHE

ELLE S'ÉTEND GROSSO MODO DE 1962 À L'INVASION DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE : ELLE EST MARQUÉE PAR LA PRISE DE CONSCIENCE DES DEUX SUPER-GRANDS À LA FOIS DE LEUR CAPACITÉ RÉCIPROQUE DE SE DÉTRUIRE, MAIS AUSSI DE LA NÉCESSITÉ DE TENTER DE CONSERVER POUR EUX CETTE PRÉROGATIVE APOCALYPTIQUE.

C'EST DURANT CETTE PÉRIODE QUE L'ON SIGNERA LE TRAITÉ DE MOSCOU (1963) SUR LA LIMITATION DES ESSAIS NUCLÉAIRES, QUE L'ON ÉTABLIRA LE FAMEUX TÉLÉPHONE ROUGE (JUIN 1963). CETTE LIAISON PERMETTRA LE CONTACT DIRECT ET PRESQUE PHYSIQUE ENTRE LES DEUX CHEFS SUPRÊMES DES DEUX SUPER-GRANDS AUXQUELS ON VEUT AINSI DONNER UNE CHANCE DE CANALISER LES CRISES QUI SE DÉVELOPPENT ET SURTOUT DE PRÉVENIR LA CATASTROPHE QUI S'ANNONCERAIT. C'EST DE CETTE PÉRIODE AUSSI (1968) QUE DATE LE TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES.

CERTES, LES RAPPORTS ENTRE LES DEUX "GRANDS" N'EN ÉTAIENT ET N'EN SONT PAS FONDAMENTALEMENT MODIFIÉS. EN TOUT CAS, ILS ONT CONSACRÉ PAR LE RECOURS À CES TECHNIQUES UNE VOLONTÉ POLITIQUE QUI CONSTITUE EN SOI UNE VOLONTÉ DE DIALOGUE QUI EST LE PRÉALABLE À LA DÉTENTE.

EN 1967, LE PRÉSIDENT JOHNSON ET LE PREMIER MINISTRE KOSSYGUINE SE RENCONTRENT À GLASBORO. C'EST LÀ QU'EST ÉVOQUÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS AU NIVEAU SUPÉRIEUR DU POUVOIR POLITIQUE DES DEUX ÉTATS L'ÉVENTUALITÉ D'UN CONTRÔLE DU DÉVELOPPEMENT DES ARMES THERMONUCLÉAIRES.

2. LA PÉRIODE DE NÉGOCIATION INTENSIVE

L'INVASION DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE AVAIT PORTÉ UN COUP D'ARRÊT À CETTE PRÉNÉGOCIATION EXPLORATOIRE. LA HANTISE DES RISQUES DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ UNE COURSE AUX ARMEMENTS THERMONUCLÉAIRES SE POURSUIVRAIT ÉTAIT CEPENDANT TROP FORTE. AUSSI, EN 1969

LA NÉGOCIATION OFFICIELLE AU NIVEAU DES EXPERTS SUR LA LIMITATION DES ARMES STRATÉGIQUES COMMENCE. ELLE DURERA JUSQU'EN 1972 ET SERA FINALEMENT CONSACRÉE PAR LA SIGNATURE, DANS UNE CERTAINE CONFUSION, SEMBLE-T-IL, D'UN TRAITÉ ET D'UN ACCORD.

LE TRAITÉ PORTAIT SUR LA LIMITATION DU DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES DE FUSÉES ANTI-FUSÉES (A.B.M.). IL EST INTÉRESSANT DE S'Y ARRÊTER UN INSTANT CAR LA PHILOSOPHIE DE CE TRAITÉ MONTRE AVEC CLARTÉ LA LOGIQUE EFFRAYANTE QUI SOUS-TEND LE RAISONNEMENT DES NÉGOCIATEURS.

ELLE ABOUTIT À FAIRE REPOSER LA SÉCURITÉ DES DEUX PUISSANCES SUR L'ACCEPTATION D'UNE VULNÉRABILITÉ RÉCIPROQUE. IL EN RÉSULTE, POUR PRENDRE UN EXEMPLE PRÉCIS, QUE LES ÉTATS-UNIS ABANDONNE LA DÉFENSE DE WASHINGTON PAR FUSÉES ANTI-FUSÉES AU PROFIT DE LA DÉFENSE PAR CE MÊME SYSTÈME D'ARMES DE LEURS SITES DE LANCEMENT DE FUSÉES STRATÉGIQUES MINUTEMAN DU NORD DAKOTA (CF. TAD SZULC : THE ILLUSION OF PEACE - PAGE 553).

LES SOVIÉTIQUES, DE LEUR CÔTÉ, ABANDONNENT L'IDÉE DE PROTÉGER LEURS SITES DE FUSÉES STRATÉGIQUES POUR ASSURER LA DÉFENSE ANTI-FUSÉES DE LA VILLE DE MOSCOU. EN QUELQUE SORTE, CHACUN OFFRE À L'AUTRE EN OTAGE UNE PARTIE DE SON TERRITOIRE.

PENDANT PRÈS DE QUINZE ANS, LA SUPÉRIORITÉ ÉCRASANTE DES ÉTATS-UNIS EN MATIÈRE NUCLÉAIRE ET THERMONUCLÉAIRE A EU POUR EXPRESSION STRATÉGIQUE LA DOCTRINE DES REPRÉSAILLES MASSIVES ("MASSIVE RELATION").

L'INCAPACITÉ DE L'UNION SOVIÉTIQUE D'INFLIGER SUR LE TERRITOIRE DES ÉTATS-UNIS DES DESTRUCTIONS COMPARABLES À CELLES DONT ELLE AVAIT ELLE-MÊME ÉTÉ VICTIME APRÈS UNE ATTAQUE AMÉRICAINE, CONFÉRAIT AUX "DETERRENT" AMÉRICAIN UNE INDÉNIABLE CRÉDIBILITÉ.

MAIS AU DÉBUT DES ANNÉES '60, IL EST APPARU AUX ÉTATS-UNIS QUE LA SITUATION SE MODIFIAIT ET QUE L'URSS S'ÉQUIPAIT POUR RÉAGIR AVEC UNE ÉGALE BRUTALITÉ À UNE ÉVENTUELLE ATTAQUE NUCLÉAIRE AMÉRICAINE.

C'EST DEPUIS LORS QUE DATE UNE CONTROVERSE QUI N'A JAMAIS ÉTÉ ENTIÈREMENT VIDÉE.

CERTAINS EUROPÉENS, EN EFFET, ONT MIS EN DOUTE, DEPUIS CETTE ÉPOQUE, LA VOLONTÉ AMÉRICAINE DE DÉFENDRE L'EUROPE AU PRIX DE DESTRUCTIONS MASSIVES SUR LE TERRITOIRE AMÉRICAIN.

C'EST LE GÉNÉRAL DE GAULLE QUI A EXPRIMÉ DE LA MANIÈRE LA PLUS NETTE CE DOUTE EUROPÉEN. DES AMÉRICAINS EUX-MÊMES, COMME LE DR KISSINGER, AVAIENT, DÈS LA FIN DES ANNÉES '50, DÉMONTRÉ QUE DÈS LORS QUE LA SUPÉRIORITÉ ÉCRASANTE DES ÉTATS-UNIS DISPARAÎSSAIT, LEUR FORCE DE FRAPPE NUCLÉAIRE ÉTAIT PRATIQUEMENT PARALYSÉE EN CE QUI CONCERNE LA DÉFENSE DE L'EUROPE.

POUR RÉPONDRE À CE DILEMME : ABANDONNER L'EUROPE OU RISQUER DES DESTRUCTIONS INNOMBRABLES AINSI QUE D'ÉNORMES PERTES DE VIES HUMAINES, LES ÉTATS-UNIS ONT ALORS DÉVELOPPÉ, DURANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DES ANNÉES '60, UNE NOUVELLE THÉORIE : LA RÉPONSE GRADUÉE. (THE FLEXIBLE RESPONSE).

DANS CETTE THÉORIE, LA MISE EN
OEUVRE DES ARMES THERMONUCLÉAIRES NE SE
SERAIT IMPOSÉE QU'EN TOUT DERNIER RESSORT,
CE QUI SUPPOSERAIT L'UTILISATION GRADUELLE
DES FORCES CONVENTIONNELLES ET DES ARMES
NUCLÉAIRES TACTIQUES ET PERMETTRAIT DE
NÉGOCIER PENDANT CE DÉLAI LA CRÉATION DES
CONDITIONS RENDANT INUTILE LE RECOURS À
L'ARME SUPRÊME.

LES ETATS-UNIS N'ONT JAMAIS
ÉCARTÉ CETTE DOCTRINE D'OÙ L'IMPORTANCE
QU'ILS ATTACHENT AU DÉVELOPPEMENT DES FOR-
CES CONVENTIONNELLES SUR LE TERRITOIRE
EUROPÉEN. ELLE A DONC ÉTÉ NON PAS REMPLACÉE
MAIS COMPLÉTÉE PAR UNE NOUVELLE DOCTRINE
SUR LAQUELLE REPOSE TOUTE LA PHILOSOPHIE
DES NÉGOCIATIONS SUR LA LIMITATION DES
ARMES STRATÉGIQUES THERMONUCLÉAIRES,
SAVOIR L'ÉQUIVALENCE ESSENTIELLE (ESSENTIAL
EQUIVALENCE).

ET PENDANT CE TEMPS LÀ... A QUOI RÉFLÉCHISSAIENT LES EUROPÉENS. INDÉPENDAMMENT DE LA PRISE DE POSITION BIEN CONNUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, IL NOUS FAUT BIEN ADMETTRE QU'À DÉFAUT D'AVOIR PU RÉALISER UNE STRUCTURE COMMUNE EUROPÉENNE DE DÉFENSE, IL ÉTAIT DIFFICILE D'ÉLABORER UNE DOCTRINE RÉPONDANT D'AILLEURS À DES INTÉRÊTS NATIONAUX SOUVENT DIVERGENTS.

PAR NÉCESSITÉ ET AUSSI PAR FACILITÉ, LES PAYS DE L'OTAN ONT MARQUÉ LEUR ACCORD AVEC LA DOCTRINE DES ÉTATS-UNIS.

LES AUTRES EUROPÉENS ONT RECHERCHÉ LEUR SÉCURITÉ, SOIT DANS DES ACCORDS BILATÉRAUX, SOIT EN SE RÉFUGIANT DANS UNE POLITIQUE DE NON-ALIGNEMENT LORSQUE LES CONDITIONS POLITIQUES ET GÉOGRAPHIQUES LE PERMETTAIENT OU LES Y OBLIGEAIENT.

3. LE DÉSENCHEMENT

DANS LE DÉBUT DE 1974, DES CRITIQUES FORMULÉES À L'ENCONTRE DE LA DÉTENTE SE MULTIPLIÈRENT. D'AUCUNS SUGGÉRAIENT QU'EN N'INFORMANT PAS LES AMÉRICAINS DES INTENTIONS ÉGYPTIENNES, L'UNION SOVIÉTIQUE AVAIT VIOLÉ LA DÉCLARATION DE PRINCIPE DE 1972. LORSQU'IL APPARUT QUE L'UNION SOVIÉTIQUE AVAIT PRÊTÉ SON CONCOURS AUX TROUPES CUBAINES AFIN DE LEUR PERMETTRE DE PARTICIPER À LA GUERRE CIVILE EN ANGOLA, LA DÉTENTE COMMENÇA À ÊTRE SÉRIEUSEMENT REMISE EN QUESTION.

CERTAINS NE SONT PAS LOIN DE PROCLAMER A L'INSTAR D'ALAIN BESANCON (1)

(1) ALAIN BESANCON : COURT TRAITÉ DE SOVIÉTOLOGIE À L'USAGE DES AUTORITÉS CIVILES, MILITAIRES ET RELIGIEUSES - HACHETTE, 1976 - PAGE 62).

QUE "L'OCCIDENT A GAGNÉ LA GUERRE FROIDE
MAIS A PERDU LA DÉTENTE".

ULTÉRIEUREMENT, D'AUTRES DÉVELOP-
PEMENTS SE PRODUISIRENT EN AFRIQUE, MAIS
AUSSI DANS LES PAYS DE L'EST (À PROPOS DES
DROITS DE L'HOMME) QUI AMENÈRENT LES
OCCIDENTAUX À CONSIDÉRER QUE LA DÉTENTE
ÉTAIT UN JEU DE DUPES DONT L'URSS RETIRAIT
L'ESSENTIEL DES BÉNÉFICES EN TERMES DE
CRÉDITS, DE TRANSFERTS DE TECHNOLOGIES
OU ENCORE DE VENTES DE GRAINS VENANT COM-
PENSER L'INSUFFISANCE CHRONIQUE DES RÉCOL-
TES SOVIÉTIQUES.

À CELA S'EST AJOUTÉE, TOUT AU
LONG DE 1977, LA CAMPAGNE D'INFORMATION
SUR LES PROGRÈS RÉALISÉS PAR L'UNION
SOVIÉTIQUE DANS LE DOMAINE DES ARMES THER-
MONUCLÉAIRES ET AUSSI SUR LE DÉSÉQUILIBRE
EXISTANT EN TERMES DE FORCES CONVENTION-
NELLES SUR LE THÉÂTRE EUROPÉEN.

LE CARACTÈRE UNILATÉRAL DE LA DÉTENTE CONTREVENAIT À LA RÈGLE DU DR KISSINGER QUI INSISTAIT SUR LA NÉCESSITÉ D'UN PARTAGE ÉQUILIBRÉ DES EFFETS DE LA DÉTENTE. NE DÉCLARAIT-IL PAS, EN EFFET, EN 1974, QUE LA DÉTENTE N'A DE CHANCE DE DURER QUE SI LES DEUX PARTIES EN BÉNÉFICIAIENT DANS UNE MESURE COMPARABLE POUR L'ENSEMBLE DU PROCESSUS DE LA DÉTENTE (1)

CE QUI EXPLIQUE BIEN SÛR QUE LA DÉTENTE DOIVE ÊTRE ENVISAGÉE COMME UN PROCESSUS GLOBAL DONT CHACUNE DES PARTIES CONSTITUTIVES NE DEVRAIT PAS ÊTRE RIGOREUSEMENT SYMÉTRIQUE DE PART ET D'AUTRE, L'APPRÉCIATION DE L'ÉQUILIBRE DES RÉSULTATS POSITIFS DEVRAIT DONC SE FAIRE SUR L'ENSEMBLE.

(1) HENRI KISSINGER : AMERICAIN FOREIGN POLICY NORTHON COMPANY, NEW-YORK - P. 169.

L'ARRIVÉE AU POUVOIR DU PRÉSIDENT CARTER MUA LE DÉSENCHANTEMENT AMÉRICAIN EN MILITANTISME. IL AMENA, EN EFFET, LA VOLONTÉ DE REVENIR À UNE INSPIRATION IDÉALISTE, QUI A TOUJOURS ÉTÉ UN DES PILIERS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE AMÉRICAINNE.

D'ABORD, L'ACTIVISME MILITAIRE DES CUBAINS ET DES SOVIÉTIQUES EN AFRIQUE S'ÉTAIT ÉTENDU À PARTIR DE L'ANGOLA VERS D'AUTRES PAYS AFRICAINS ET SURTOUT LA CORNE DE L'AFRIQUE. CETTE EXTENSION POLITICO-MILITAIRE QUE LE PRÉSIDENT FORD SOUS L'IMPULSION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT KISSINGER A VOULU CONTRER RÉSOLUMENT MAIS SANS SUCCÈS, A PROVOQUÉ UN RENVERSEMENT DES ALLIANCES IMPLIQUANT, VIS-À-VIS DE L'UNION SOVIÉTIQUE, DEUX PAYS SE RÉCLAMANT L'UN ET L'AUTRE DU MARXISME. CE QUI, PAR PARENTHÈSE, INDIQUE LE CARACTÈRE PRÉCAIRE DES ALLIANCES EN AFRIQUE. CE QUI NOUS PERMET AUSSI DE VOIR QUE LORSQUE L'UNION SOVIÉTIQUE N'EST PLUS SOUHAITÉE EN DEHORS DE CE QU'ELLE CONSIDÈRE ÊTRE SON GLACIS NATUREL, ELLE NE S'INCRUSTE PAS (L'EXEMPLE DE L'ÉGYPTE NOUS L'AVAIT D'AILLEURS DÉJÀ MONTRÉ EN 1971).

L'INTERRUPTION DES NÉGOCIATIONS
SALT II FUT MÊME ÉVOQUÉE PAR LES ÉTATS-UNIS.

IL SE SERAIT AGI LÀ D'UNE MODI-
FICATION MAJEURE DE LEUR POLITIQUE. LES
SOVIÉTIQUES NE SE PRIVÈRENT D'AILLEURS PAS
DE FAIRE REMARQUER QUE LE PREMIER ACCORD
SALT AVAIT ÉTÉ SIGNÉ À MOSCOU, ALORS QUE
L'AVIATION AMÉRICAINE PILONNAIT RÉGULIÈRE-
MENT LE VIETNAM DU NORD.

CONJOINTEMENT À CES NÉGOCIATIONS
BILATÉRALES S'EST DÉVELOPPÉE ENTRE L'EST
ET L'OUEST LA CONTROVERSE SUR LES DROITS
DE L'HOMME.

LE PARADOXE EST QUE L'ACTE FINAL DE LA CONFÉRENCE D'HELSINKI CONTENAIT UNE RÉFÉRENCE EXPLICITE AUX DROITS DE L'HOMME. LES PAYS DE L'EST EN Y APPOSANT LEUR SIGNATURE ALLUMAIENT LA MÈCHE DU DÉTONATEUR QUI A PROVOQUÉ TRÈS RAPIDEMENT UNE FLAMBÉE DE DISSIDENCE DANS CERTAINS PAYS DE L'EST, OÙ QUI A, POUR TOUT LE MOINS, SERVI DE POINT DE RÉFÉRENCE ET DE SOURCE D'INSPIRATION POUR UNE VAGUE DE CONTESTATIONS QUI, DEPUIS L'UNION SOVIÉTIQUE ET CERTAINS PAYS DE L'EST, A ÉMU L'OPINION PUBLIQUE OCCIDENTALE.

LA CONTESTATION A EXISTÉ EN POLOGNE, EN HONGRIE, EN TCHÉCOSLOVAQUIE DEPUIS QUE DES RÉGIMES COMMUNISTES Y SONT INSTALLÉS. DANS CERTAINS CAS, ELLE A ÉTÉ RÉPRIMÉE, DANS D'AUTRES, ELLE A INFLUENCÉ LES POUVOIRS PUBLICS AU POINT DE SUSCITER L'INTERVENTION DU KREMLIN.

QUANT À LA RUSSIE, LA CONTESTATION INTELLECTUELLE N'A JAMAIS ÉTÉ TOTALEMENT RÉPRIMÉE. SI ELLE AVAIT EU BESOIN D'UNE BASE JURIDIQUE POUR SE JUSTIFIER AUX YEUX DU POUVOIR, LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET LES PACTES DE L'ONU OFFRAIENT UN TERRAIN NETTEMENT PLUS SOLIDE SUR LE PLAN JURIDIQUE. ILS N'AVAIENT NUL BESOIN DE L'ACTE FINAL NI POUR ENTREPRENDRE LEUR ACTION NI POUR LA JUSTIFIER.

S'ILS ONT PRÉFÉRÉ SE RÉCLAMER DE L'ACTE FINAL, C'EST QUE LA CSCE ÉTAIT PRÉCISÉMENT UNE INITIATIVE SOVIÉTIQUE À LA RÉALISATION DE LAQUELLE LE KREMLIN S'ÉTAIT CONSACRÉ PENDANT DE LONGUES ANNÉES. C'EST AUSSI QUE L'ACTE FINAL, SIGNÉ PAR MONSIEUR LÉONID BREJNEV LUI-MÊME, BÉNÉFICIAIT D'UNE LARGE DIFFUSION ET D'UNE VÉRITABLE CAMPAGNE DE PROPAGANDE EN URSS COMME DANS LES DIVERS PAYS DE L'EST.

ENFIN, LES DISSIDENTS ONT VU
DANS LA RÉFÉRENCE À L'ACTE FINAL, LA
POSSIBILITÉ DE DONNER À LEUR ACTION UN
ÉCHO SUR LE PLAN INTERNATIONAL LORS DES
RÉUNIONS QUI PROLONGEAIENT LE PROCESSUS
DE LA CSCE ET DE LUI TROUVER UN APPUI
MORAL DE LA PART DU MONDE OCCIDENTAL.

EN URSS, EN PARTICULIER, L'AGITA-
TION PARMIS LES MILIEUX DE DISSIDENTS JUIFS
ET D'INTELLECTUELS EN FUT ENCOURAGÉE.
EN PRENANT FAIT ET CAUSE POUR L'ACTION DE
CES DISSIDENTS, LES ÉTATS-UNIS SE FONDAIENT
SUR L'ACTE FINAL DE LA CONFÉRENCE D'HELSINKI
QU'ILS INTERPRÉTAIENT CONFORMÉMENT AU
SYSTÈME DES VALEURS OCCIDENTALES.

C'EST ICI QUE LE CONFLIT IDÉOLOGIQUE ENTRE L'EST ET L'OCCIDENT SE MANIFESTE : IL PEUT SE RÉSUMER EN CETTE ALTERNATIVE : L'HOMME EST-IL AU SERVICE DE L'ÉTAT OU L'ÉTAT EST-IL AU SERVICE DE L'HOMME ?

POUR L'OCCIDENT, LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTÉS FONDAMENTALES NE SONT PAS ACCORDÉS À L'INDIVIDU PAR L'ÉTAT NI SUBORDONNÉS À LA PRIMAUTÉ DE LA COLLECTIVITÉ. LES PAYS DE L'EST TENDENT À METTRE L'ACCENT SUR LA SUBORDINATION DES DROITS DE L'INDIVIDU AUX INTÉRÊTS DE LA COLLECTIVITÉ.

DÈS LORS, ILS S'OPPOSENT À TOUTE INGÉRENCE DANS LA MANIÈRE DONT ILS RESPECTENT LES DROITS DE L'HOMME, AU NOM DE LEUR DROIT DE CHOISIR ET DE DÉVELOPPER LIBREMENT LEUR SYSTÈME POLITIQUE, SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET CULTUREL AINSI QUE DE LEUR DROIT DE DÉTERMINER LEURS LOIS ET RÈGLEMENTS.

ILS REFUSENT DE SOUSCRIRE À TOUT INSTRUMENT CRÉANT UN SYSTÈME DE PROTECTION JURIDIQUE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME AUPRÈS DUQUEL UN DROIT DE RECOURS INDIVIDUEL SERAIT RECONNU.

AUTANT DE CARACTÈRES PROPRES AU TOTALITARISME QUI PRÉTEND ENGLOBER TOUTES LES MANIFESTATIONS DE LA VIE NATIONALE DANS UN MONISME DE POUVOIR : L'ÉTAT REPRÉSENTANT LE PEUPLE UNI EN UNE SEULE CLASSE DANS UN ENSEMBLE CONSIDÈRE LES OPPOSANTS POLITIQUES COMME DES RENÉGATS AUXQUELS L'ÉTAT NE SAURAIT RECONNAÎTRE LE DROIT DE MENER UNE ACTIVITÉ ANTISOCIALE.

CERTES, LE TEXTE DE L'ACTE FINAL REFLÈTE LARGEMENT LES VUES OCCIDENTALES EN SOULIGNANT LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE EN EXALTANT L'ÉPANOUISSEMENT LIBRE ET INTÉGRAL, EN RECONNAISSANT LE DROIT DE CHAQUE INDIVIDU DE CONNAÎTRE SES DROITS ET D'AGIR EN CONSÉQUENCE.

IL N'EMPÊCHE QUE LE SYSTÈME DE VALEURS OCCIDENTALES N'A JAMAIS ÉTÉ ACCEPTÉ PAR LES CO-SIGNATAIRES EUROPÉENS DE L'ACTE FINAL D'HELSINKI MALHEUREUSEMENT POUR LES DISSIDENTS.

CETTE CONTROVERSE ALOURDI CONSIDÉRABLEMENT LE CLIMAT DE LA DÉTENTE.

DU CÔTÉ SOVIÉTIQUE, ON RÉAGIT AVEC NERVOUSITÉ EN FACE D'UN PHÉNOMÈNE QUI COMPORTE POUR LE RÉGIME UN RISQUE, DE "DÉSTABILISATION". CAR C'EST LA DÉTENTE ET L'AFFIRMATION, SANS ESPRIT DE PROVOCATION MAIS AUSSI SANS TIMIDITÉ NI COMPLEXE, DU SYSTÈME DE VALEURS DE NOTRE CIVILISATION HUMANISTE, QUI SOUTIENT L'EFFORT HÉROÏQUE DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME À L'EST.

CELÀ ÉTANT, NE VERSONS PAS DANS L'ERREUR QUI CONSISTERAIT À FORCER UNE MUTATION, FÛT-CE AU PRIX DE LA DÉTENTE.

SI L'ON DEVAIT TENTER D'ÉTABLIR UNE CAUSALITÉ - CE QUI EST EXTRÊMEMENT RISQUÉ- ENTRE LA DÉTENTE ET LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME TELS QUE NOUS LES CONCEVONS, ELLE S'ÉTABLIRAIT PLUTÔT DANS LE SENS DE L'UNE VERS L'AUTRE ET NON L'INVERSE.

4. LA DÉTENTE DANS LA DÉTENTE

DEPUIS 1977, LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DES ÉTATS-UNIS A CONNU UN CERTAIN NOMBRE D'OSCILLATIONS À LAQUELLE ONT CORRESPONDU UNE PERMANENCE DE LA POLITIQUE SOVIÉTIQUE. L'URSS A MIS EN AVANT LE CARACTÈRE ESSENTIEL DU DIALOGUE ENTRE LES SUPER-GRANDS, EN PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES RÉPERCUSSIONS DES ARMES STRATÉGIQUES THERMONUCLÉAIRES ET A RÉPÉTÉ SA VOLONTÉ D'ARRIVER À UN ACCORD À CE SUJET. JE NE JUGE PAS LES INTENTIONS RÉELLES NI LE COMPORTEMENT DE L'URSS QUI, AUX YEUX DES OCCIDENTAUX, CONTREDIT PARFOIS LEUR RÉTHORIQUE.

DEPUIS QUELQUES MOIS, CES NÉGOCIATIONS SONT ACTIVEMENT MENÉES. UN ESPOIR SÉRIEUX EXISTE QU'ELLES DÉBOUCHENT SUR UN ACCORD AU DÉBUT DE 1979.

D'UN AUTRE CÔTÉ, LES POLÉMIQUES AMÉRICANO-SOVIÉTIQUES SE SONT ATTÉNUÉES. ON PEUT DONC PARLER D'UNE CERTAINE DÉTENTE. DANS UN PROCESSUS DE DÉTENTE QUI SE BLOQUAIT DEPUIS UN TEMPS POUR LES RAISONS QUE J'AI DÉCRITES.

LA CONCLUSION D'UN SECOND ACCORD AMÉRICANO-SOVIÉTIQUE REVÊTIRA SANS AUCUN DOUTE UNE IMPORTANCE PARTICULIÈRE POUR L'ENSEMBLE DES RAPPORTS ENTRE LES DEUX SUPER-PUISSANCES, MAIS IL EST CLAIR QU'AU-DELÀ DES RELATIONS BILATÉRALES ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'UNION SOVIÉTIQUE, DE TELS ACCORDS EN MATIÈRE DE CONTRÔLE D'ARMEMENTS DOIVENT, EN MÊME TEMPS, PROTÉGER LA SÉCURITÉ DES PAYS TIERS QUI, DANS CERTAINES CONDITIONS, POURRAIENT DEVENIR L'ENJEU DES RAPPORTS DE FORCE ENTRE LES SUPER-PUISSANCES ET MÊME SE TROUVER ENTRAÎNÉS DANS UN CONFLIT ARMÉ À CE SUJET.

IL CONVIENT NOTAMMENT DE SOULIGNER, QU'EN EUROPE, LA PAIX NE SAURAIT UNIQUEMENT DÉPENDRE DES SEULS RAPPORTS BILATÉRAUX ENTRE L'URSS ET LES ÉTATS-UNIS, QUEL QUE SOIT L'ÉCART SÉPARANT LA PUISSANCE DE CES DEUX PAYS DE CELLE DES AUTRES NATIONS.

LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE OCCIDENTALE EST, EN EFFET, LIÉE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN ÉQUILIBRE DE FORCES TENANT DÛMENT COMPTE DES PROBLÈMES MILITAIRES SPÉCIFIQUES QUI SE POSENT DANS CETTE PARTIE DU MONDE, ET À LA RÉDUCTION DE LA CONCENTRATION ÉNORME DES MOYENS MILITAIRES ACTUELLEMENT DÉPLOYÉS DANS CETTE PARTIE DU MONDE.

OR, CHACUN SAIT QU'AU COURS DE CES VINGT DERNIÈRES ANNÉES, LA VULNÉRABILITÉ DE L'EUROPE OCCIDENTALE S'EST NETTEMENT ACCRUE.

LES FACTEURS SE TROUVANT À LA BASE DE CETTE SITUATION SONT BIEN CONNUS. ILS SE SITUENT D'UNE PART SUR LE PLAN DES RAPPORTS DE FORCE ENTRE LES PAYS OCCIDENTAUX ET LES MEMBRES DU PACTE DE VARSOVIE DANS LE DOMAINE CONVENTIONNEL, ET D'AUTRE PART, DANS LE SECTEUR TRÈS IMPORTANT DES FORCES NUCLÉAIRES. SUR CE DERNIER TERRAIN, L'EUROPE OCCIDENTALE TOUT ENTIÈRE EST, DEPUIS QUELQUE TEMPS ET DE MANIÈRE CROISSANTE, À LA PORTÉE DE DIVERS ARMEMENTS DONT DISPOSENT LES PAYS DE L'EST. L'IMPORTANCE DE CET ÉTAT DE FAIT S'EST ÉVIDEMMENT ACCRUE À MESURE QUE S'ÉTABLISSAIT ENTRE LES SUPERPUISSANCES "L'ÉQUIVALENCE ESSENTIELLE" EN MATIÈRE DE SYSTÈMES STRATÉGIQUES.

LE PROBLÈME SE POSE MAINTENANT POUR NOUS EN TERMES D'EUROSTRATÉGIE. IL DEMANDE UNE RÉFLEXION COMMUNE DES PAYS CONCERNÉS, QU'ILS APPARTIENNENT À L'ALLIANCE ATLANTIQUE OU MAINTIENNENT OU NON DES LIENS OU RAPPORTS PRIVILÉGIÉS AVEC LES ÉTATS-UNIS.

LA RÉPONSE EST-ELLE À RECHERCHER DANS DES MESURES MILITAIRES QUI DOTERAIENT L'OCCIDENT D'UNE FORCE DE DISSUASION SUSCEPTIBLE DE FAIRE FACE À LA MENACE NUCLÉAIRE QUI PÈSE SUR NOS SITES, CETTE SOLUTION EMPÊCHERAIT-ELLE L'HOLOCAUSTE DE L'EUROPE OCCIDENTALE ? QUESTION PRIMORDIALE À LAQUELLE CHAQUE HOMME D'ÉTAT EUROPÉEN DEVRAIT RÉFLÉCHIR.

POUR RÉPONDRE À CETTE QUESTION, IL FAUDRAIT POUVOIR MESURER LA VOLONTÉ POLITIQUE DES ÉTATS EUROPÉENS D'ACCEPTER UNE TELLE SOLUTION.

JE PUIS CEPENDANT AVANCER ET DÉFENDRE LA THÈSE SUIVANT LAQUELLE TOUTE PHASE ULTÉRIEURE DANS LES NÉGOCIATIONS SALT NE POURRA PAS SE DÉROULER SANS UNE PARTICIPATION DES PAYS EUROPÉENS.

"L'AMITIÉ D'UN GRAND HOMME"
DISAIT VOLTAIRE" EST UN BIENFAIT DE DIEU".

AYONS DONC UN ALLIÉ PUISSANT
MAIS NE NOUS REMETTONS PAS EXCLUSIVEMENT
À LUI DES CONDITIONS DE NOTRE BONHEUR...

SUR LE PLAN DES FORCES CONVENTIONNELLES, IL Y A EU OUVERTURE D'UN DIALOGUE À VIENNE. C'EST CE QU'ON APPELLE LES MBFR (MUTUAL AND BALANCED FORCES REDUCTIONS).

LA NÉGOCIATION VIENT DE FRANCHIR SA CINQUIÈME ANNÉE D'EXISTENCE SANS QU'AUCUN RÉSULTAT CONCRET N'AIT ÉTÉ ATTEINT AVEC LE RISQUE DE VOIR CETTE NÉGOCIATION S'ENLISER ET PERDRE TOUTE CRÉDIBILITÉ DANS L'OPINION PUBLIQUE OCCIDENTALE. À CE POINT.

DES NÉGOCIATIONS, IL IMPORTE PEUT-ÊTRE DE FAIRE UNE ANALYSE CRITIQUE ET DE VOIR SI LE SCHÉMA QUI A SERVI DE BASE AUX NÉGOCIATIONS - FAUTE D'AVOIR CONDUIT À DES ACCORDS TANGIBLES MÊME MODESTES - N'EST PAS COMPLÈTEMENT DÉPASSÉ PAR LES ÉVÉNEMENTS ET NOTAMMENT PAR LES PROGRÈS TECHNOLOGIQUES EN MATIÈRE D'ARMEMENT. DES VOIES S'ÉLÈVENT DE PLUS EN PLUS FRÉQUEMMENT POUR CONSIDÉRER QUE L'AIRE GÉOGRAPHIQUE DES MBFR EST TROP ÉTRANGÉE, QUE LE RÔLE CENTRAL DÉVOLU AUX EFFECTIFS PLUTÔT QU'À L'ARMEMENT CONDAMNE À L'INEFFICACITÉ. DÈS LORS, LA PORTE DEVRAIT S'OUVRIRE POUR UN AUTRE FORUM QUI TIENDRAIT COMPTE DES LEÇONS DE VIENNE.

C'EST FAIRE UN PAS QUE JE CROIS PRÉMATURÉ CAR J'ESTIME QUE LES CONVERSATIONS DE VIENNE PEUVENT ÊTRE RÉACTIVÉES ET QUE LES DERNIÈRES PROPOSITIONS FAITES IL Y A SIX MOIS PAR L'UNION SOVIÉTIQUE APPORTENT À LA NÉGOCIATION UN ÉLÉMENT QUI, S'IL EST LOIN D'ÊTRE DÉTERMINANT, MARQUE CEPENDANT UNE VOLONTÉ DE NÉGOCIER QUI DOIT TROUVER UN ÉCHO À L'OUEST.

IL NE FAUT PAS ENCOURIR LE REPRO-
CHE DE NE PAS RÉPONDRE À UN SIGNE POSITIF
DE DÉTENTE, SI MINIME SOIT-IL.
C'EST POURQUOI, LE 7 DÉCEMBRE, LORS DE
LA DERNIÈRE RÉUNION DE L'OTAN DU CONSEIL
DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, NOUS
AVONS PARTICULIÈREMENT INSISTÉ SUR LA NÉ-
CESSITÉ DE RÉACTIVER LA NÉGOCIATION DE VIENNE
ET DE RÉPONDRE RAPIDEMENT À CHAQUE PROPOSI-
TION VENANT DES PAYS DU BLOC DE L'EST.

COMME L'A DIT, À JUSTE TITRE,
LE DR OWEN, MINISTRE BRITANNIQUE DES AFFAI-
RES ÉTRANGÈRES, "IL NE FAUT PAS BUREAU-
CRATISER CES NÉGOCIATIONS",

L'IMPORTANCE DES ASPECTS MILITAIRES.
DE LA DÉTENTE, SI ESSENTIELS POUR LA SÉCURITÉ
DE L'EUROPE, NE DOIVENT CEPENDANT PAS
NOUS FAIRE OUBLIER D'AUTRES ASPECTS.
J'AI DÉJÀ EXAMINÉ LA CONTROVERSE À PROPOS
DES DROITS DE L'HOMME.

CONCLUSION

CE SURVOL A TRÈS HAUTE ALTITUDE DU TERRITOIRE DE LA DÉTENTE AUQUEL NOUS VENONS DE NOUS LIVRER NE NOUS A PAS PERMIS D'OBSERVER AVEC PRÉCISION SON RELIEF EXTRÊMEMENT COMPLIQUÉ.

JE CROIS CEPENDANT QU'IL NOUS METTRA EN MESURE DE COMPRENDRE À LA FOIS CE QU'IL EST LÉGITIME ET RAISONNABLE D'ESPÉRER QUANT AU RÉSULTAT DE LA DÉTENTE ET DE DISCERNER LES MALENTENDUS QU'ELLE A ENGENDRÉS.

ELLE A AINSI, JE L'ESPÈRE, INDICUÉ QUELQUES POINTS DE REPÈRE PAR RAPPORT AUXQUELS ON PEUT MESURER SON INCIDENCE SUR LA SÉCURITÉ DE L'EUROPE.

LA DÉTENTE N'EST PAS LA PAIX ET CERTAINEMENT PAS LA PAIX À BREF DÉLAI. ELLE EST D'ABORD ET AVANT TOUT LA CONDITION QU'UN CONFLIT THERMONUCLÉAIRE SOIT ÉPARGNÉ À L'HUMANITÉ. ELLE EST "CE PROGRÈS VERS LA PAIX" DONT PARLE LE PRÉSIDENT CARTER.

CHACUN DES ÉLÉMENTS QUI LA CONSTITUENT EST IMPORTANT MAIS LE CONTENU MILITAIRE DE LA DÉTENTE L'EMPORTE ET L'EMPORTERA ENCORE PENDANT LONGTEMPS SANS DOUTE DANS L'ESPRIT DES HOMMES ET DANS LEURS PRÉOCCUPATIONS SUR D'AUTRES ASPECTS.

PARCE QU'ELLE N'EST QU'UN PROGRÈS VERS LA PAIX ET NON LA PAIX ELLE-MÊME, LA DÉTENTE LAISSE DONC SUBSISTER DES ZONES DE CONFLIT POLITIQUES, MILITAIRES OU IDÉOLOGIQUES.

ELLE N'EST CERTAINEMENT PAS LA PAIX IDÉOLOGIQUE. ELLE N'EST PAS NON PLUS L'ACCEPTATION PAR LES SUPER-PUISSANCES DE RENONCER À LEUR STATUT.

ELLE N'EST PAS L'ENGAGEMENT DE CES SUPER-PUISSANCES DE MODIFIER FONDAMENTALEMENT LEUR RÉGIME POLITICO-ÉCONOMIQUE.

FINALEMENT, ELLE NE DISPENSERA PAS L'EUROPE D'ASSURER SA DÉFENSE CAR IL N'Y A PAS DE DÉTENTE POSSIBLE DANS L'INSÉCURITÉ. COMMENT ASSURER CETTE DÉFENSE AU MIEUX DES INTÉRÊTS EUROPÉENS ? AU MOINDRE COÛT, C'EST L'ALLIANCE ATLANTIQUE TELLE QU'ELLE EXISTE ACTUELLEMENT MAIS AVEC UNE ZONE D'INSÉCURITÉ POUR LES EUROPÉENS.

EN EFFET, DEPUIS L'EXISTENCE DE LA PARITÉ STRATÉGIQUE ENTRE LES DEUX SUPER-PUISSANCES, ON NE PEUT NIER LA POSSIBILITÉ D'UN "DECOUPLING" ENTRE LES MOYENS STRATÉGIQUES ET LES DEUX AUTRES ÉLÉMENTS DE LA TRIADE : LES MOYENS NUCLÉAIRES TACTIQUES ET LES FORCES CONVENTIONNELLES. CE DANGER DE "DECOUPLING" IRAIT PEUT-ÊTRE EN S'AGGRAVANT S'IL ENTRAÎNE DANS LES INTENTIONS DES ÉTATS-UNIS DE MODIFIER LES OBJECTIFS ET DE DONNER PLUS DE PROFONDEUR DE PÉNÉTRATION AUX MOYENS NUCLÉAIRES TACTIQUES DÉPLOYÉS EN EUROPE.

à Stratégie
tactique
moyens conventionnels

LE PROBLÈME VA REVÊTIR UNE ACTUALITÉ BRÛLANTE CAR L'UN DES SUJETS À L'ÉTUDE AU SEIN DE L'ALLIANCE ATLANTIQUE CONCERNE LA MODERNISATION DES FORCES NUCLÉAIRES DU THÉÂTRE, C'EST-À-DIRE LES FORCES NUCLÉAIRES TACTIQUES. CES DERNIÈRES SONT COMPOSÉES ACTUELLEMENT D'ENGINS SOL-SOL OU DE CHASSEURS BOMBARDIERS BIVALENTS DONT LA PORTÉE NE PERMET PAS UNE ACTION EN TERRITOIRE SOVIÉTIQUE.

EN D'AUTRES TERMES, LA SANCTUARISATION DE CE TERRITOIRE N'EST PAS MISE EN CAUSE JUSQU'À PRÉSENT.

LA MODERNISATION DES FORCES NUCLÉAIRES DU THÉÂTRE EUROPÉEN POURRAIT PORTER SUR UNE AMÉLIORATION DE LA PORTÉE DES VECTEURS EN LEUR DONNANT LA POSSIBILITÉ D'ATTEINDRE DES OBJECTIFS CIVILS OU MILITAIRES SITUÉS EN TERRITOIRE DE L'URSS.

SUR LE PLAN PUREMENT MILITAIRE, IL NE S'AGIRAIT EN SOMME QUE DE LA POSSIBILITÉ DE SE DOTER DE L'ÉQUIVALENT OCCIDENTAL AUX FAMEUSES FUSÉES SS 20 SOVIÉTIQUES.

SUR LE PLAN POLITIQUE, LE PROBLÈME SE POSE EN TERMES D'EURO-STRATÉGIE ET EST SUSCEPTIBLE, À CE TITRE, D'ALIMENTER BIEN DES CONTROVERSES EN EUROPE ET PEUT-ÊTRE OUTRE ATLANTIQUE, CAR LES USA DÉTIENDRAIENT BIEN ENTENDU LE POUVOIR FINAL DE DÉCISION.

L'AUTRE ALTERNATIVE C'EST UNE FORCE EUROPÉENNE APPUYÉE SUR UNE DISSUA-
SION NUCLÉAIRE DONT ELLE MAÎTRISERAIT LA
DÉCISION DE MISE EN OEUVRE, UNE TELLE
DÉFENSE NE POURRAIT TOUTEFOIS SE CONCEVOIR
QUE DANS UNE EUROPE POLITIQUEMENT UNIE ET
CONSTITUERAIT SANS DOUTE UNE PRIME D'ASSU-
RANCE PLUS ÉLEVÉE. ELLE N'EST PAS RÉALI-
SABLE DANS UN AVENIR PRÉVISIBLE.

DANS CES CONDITIONS QUE PEUT DONC
ENCORE FAIRE L'EUROPE ?

1. LUTTER AVEC PERSÉVÉRANCE ET TÉNACITÉ
POUR UNE EUROPE POLITIQUEMENT UNIE
TOUT EN SACHANT QU'IL S'AGIT D'UNE
OEUVRE DE LONGUE HALEINE ;

2. RESTER DANS L'ALLIANCE ATLANTIQUE OU GARDER COMME CERTAINS PAYS DES ACCORDS PRIVILÉGIÉS AVEC LES ÉTATS-UNIS. EN DEHORS DE CELA, IL N'Y A ACTUELLEMENT PAS DE SALUT... ;

3. ESSAYER, TOUT EN COOPÉRANT AVEC LES ÉTATS-UNIS ET LE CANADA, DE GARDER À L'EUROPE UNE CERTAINE INDÉPENDANCE EN MATIÈRE D'ARMEMENT, CECI SIGNIFIE UNE COORDINATION DES POLITIQUES EN CE DOMAINE ENTRE LES DIFFÉRENTS PAYS EUROPÉENS ;

4. EXIGER D'ÊTRE PLUS INTIMEMENT LIÉE AU PROCESSUS DES NÉGOCIATIONS QUI LA CONCERNENT DIRECTEMENT. C'EST LE CAS D'UN ÉVENTUEL SALT III QUI AURA NÉCESSAIREMENT UNE PORTÉE EURO-STRATÉGIQUE. ÊTRE INFORMÉS NE DOIT PLUS NOUS SUFFIRE ; NOUS DEVONS ÊTRE INTIMEMENT MÊLÉS À LA NÉGOCIATION.

POUR ME RÉSUMER, JE DIRAI QUE
L'EUROPE À L'INTÉRIEUR DE L'ALLIANCE DOIT
AFFIRMER SA PROPRE PERSONNALITÉ SI ELLE
VEUT FAIRE ENTENDRE SA VOIX. LES PAYS
EUROPÉENS PEUVENT LE FAIRE SOIT AU SEIN
MÊME DE L'ALLIANCE SOIT EN DEHORS MAIS EN
LIAISON PRIVILÉGIÉE AVEC ELLE. EN CE
QUI CONCERNE LE CHOIX ENTRE CES DEUX SOLU-
TIONS, IL APPARTIENT À CHAQUE PAYS D'EN
DÉCIDER. DANS UN DOMAINE AUSSI ESSENTIEL
POUR NOS SOCIÉTÉS IL N'Y A PAS LIEU DE
BRUSQUER LES DÉCISIONS. L'IMPORTANT EST
QUE L'ADHÉSION DE CHAQUE PAYS À LA SOLU-
TION QU'IL RETIENT POUR ASSURER SA DÉFENSE,
SE FONDE SUR UN CONSENSUS GÉNÉRAL. À
L'HEURE DE LA DISSUASION THERMONUCLÉAIRE,
LA CRÉDIBILITÉ DES ENGAGEMENTS DE CHACUN
EST UN ÉLÉMENT ESSENTIEL ET CETTE CRÉDI-
BILITÉ NE SAURAIT S'ACCOMMODER D'UN DÉBAT
INTERNE QUI DIVISE L'OPINION.

★

★

★

JE N'AI PAS EU LA PRÉTENTION DE TRAITER EN DÉTAIL NI D'AILLEURS COMPLÈTEMENT UN SUJET AUSSI VITAL POUR L'AVENIR DE L'EUROPE. MON PROPOS VISAIT ESSENTIELLEMENT À METTRE EN REGARD DES ESPÉRANCES FONDÉES QU'ENGENDRE LA DÉTENTE, LES MALENTENDUS QUI L'ENTOURENT. J'AI TENTÉ CETTE CLARIFICATION PARCE QU'IL FAUT CRAINDRE QUE LES MALENTENDUS SE DÉVELOPPENT AU POINT DE TUER L'ESPÉRANCE, C'EST-À-DIRE FINALEMENT D'ABANDONNER LA POURSUITE DE LA DÉTENTE.

OR, IL N'Y A, ME SEMBLE-T-IL, D'AUTRE VOIE QUI S'OFFRIRAIT QUE CELLE DE LA CONFRONTATION PERMANENTE DANS UN MONDE OÙ LES FOYERS GÉO-POLITIQUES DE CONFRONTATION SE SONT MULTIPLIÉS.

UN ÉCRIVAIN BRITANNIQUE (ALASTAIR BUCHAN) QUI DÉCRIVAIT, IL Y A QUELQUES ANNÉES, LA FIN DE L'ÈRE D'APRÈS GUERRE SOULIGNAIT UNE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA PHASE NOUVELLE DES RELATIONS INTERNATIONALES DANS LAQUELLE LE MONDE ÉTAIT ENTRE : LA FIN DE LA BIPOLARITÉ.

CELA PEUT SIGNIFIER QUE LA DÉTENTE NAISSÉ ET SE CONSOLIDE OU QUE LES OCCASIONS DE CONFRONTATION SE MULTIPLIENT AVEC, À TERME, L'ÉMERGENCE DE SITUATIONS CONFLICTUELLES DANS LESQUELLES SERAIENT MÊLÉES LES SUPER-PUISSANCES ET DANS LESQUELLES L'EUROPE RISQUERAIT D'ÊTRE ENTRAÎNÉE

C'EST POURQUOI LA DÉTENTE NE DOIT PAS NOUS FAIRE OUBLIER LE DEVOIR QU'ONT LES ÉTATS D'ASSURER LEUR SÉCURITÉ, QUE CE SOIT AU SEIN D'UNE ALLIANCE OU SOUS UNE AUTRE FORME.

LA DISPERSION INTERNATIONALE DES ARMEMENTS NUCLÉAIRES, SANS QUE RIEN NE PERMETTE DE CROIRE QUE LE MOUVEMENT AIT ÉTÉ ENDIGUÉ, EST UNE DES CARACTÉRISTIQUES DE CETTE ÈRE DE LA MULTIPOLARITÉ. COMME L'EST AUSSI LA NAISSANCE DE NOUVEAUX CLIVAGES ENTRE LES PAYS DÉVELOPPÉS ET LE TIERS MONDE, QUE S'EFFORCE D'ATTÉNUER LE DIALOGUE NORD-SUD OU ENCORE L'AFFRONTÉMENT EN VERTU D'OPPOSITIONS SÉCULAIRES DE PAYS QU'UNISSENT THÉORIQUÉMENT UNE ALLÉGENCE IDÉOLOGIQUE LARGÉMENT COMMUNE. IMAGINE-T-ON LES RISQUES D'EXPLOSION QUE RECELERAIENT CETTE

ÉVOLUTION SI LA DÉTENTE DEVAIT DISPARAÎTRE SANS RÉMISSION.